



Institut National Polytechnique
Félix HOUPHOUËT-BOIGNY



PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE
AFRICAIN - MINE ET ENVIRONNEMENT MINIER
(CEA / MEM)

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

QUATRIEME TRIMESTRE 2022

(Période d'activité du 01 octobre au 31 décembre 2022)

La mission s'est déroulée du
Lundi 16 janvier 2023 au jeudi 26 janvier 2023

Supervisé par
Le comité d'audit interne

L'équipe d'audit interne était composée de :

M. DJEHA Kouadjalain Josué (auditeur interne en chef)

M. ADOU Arsène (auditeur)

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION.....	2
II.	LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne	2
	1. La passation des marchés.....	2
	2. La gestion financière.....	3
	3. La gestion budgétaire.....	5

th

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Quatrième trimestre 2022

Monsieur le Directeur Général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif au quatrième trimestre de 2022 sur la gestion financière et la passation des marchés concernant le projet CEA-MEM.

Conformément à la Charte d'audit interne du projet CEA- MEM, le présent rapport a été soumis au comité d'audit interne pour examen.

I. RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Les travaux d'audit ont été axés principalement sur la mission d'assurance.

Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation de marchés et de gestion financière.

Nous avons, par ailleurs, effectué cette mission d'audit selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au Code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA), en tenant aussi compte des dispositions de la Charte d'audit interne du projet CEA- MEM.

Cette mission d'assurance avait pour objectif les actions suivantes :

- veiller au bon fonctionnement de la gestion financière,
- évaluer la gestion financière du budget,
- évaluer la passation des marchés ;
- et formuler des recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés.

II. LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne

1. La passation des marchés

Nous avons procédé à l'audit des marchés, pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2022.

La direction du Projet a la responsabilité de la préparation des marchés afférent au projet CEA-MEM et d'exercer un contrôle interne comme il le juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état qui soit exempt d'inexactitude.

Les travaux d'audit ont consisté à :

- vérifier que les acquisitions sont faites conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) approuvé par la Structure Chargée des Marchés Publics et transmis à l'AFD pour information.

- vérifier que tout marché soit inscrit au préalable dans le plan de passation des marchés sous peine de nullité

Constat :

L'audit interne a constaté, durant le quatrième trimestre, des marchés de Procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC) pour des acquisitions de matériels informatiques, bureautiques et d'installations d'outils informatiques pour le projet CEA-MEM de **34 733 678 F CFA** auprès des fournisseurs retenus (tableau ci-dessous) suite à une mise en concurrence :

Nom du marché	Mode de passation	Attributaire	Montant	Période
Acquisition d'équipements Audiovisuel	PSC	BUROTIC	14 956 878	oct-22
Acquisition d'équipements informatiques	PSC	TIEM'S ENTREPRISE	9 985 000	oct-22
Maintenance de matériels de laboratoire	PSC	EIM TECHNOLOGIE	4 880 000	nov-22
Mise en route de e-learning (câblage & connectivité de salle de e-learning)	PSC	K.A.P Services	4 911 800	oct-22

Travaux effectués

- Vérifier l'existence de facture pro-forma ou de devis
- Réalité de la lettre d'invitation
- L'existence du formulaire de sélection
- Et l'existence de la lettre de marché

Conclusion

Nous n'avons pas relevé d'irrégularité dans le processus de validation de ce marché.

2. La gestion financière

RESSOURCES DURABLES

L'audit interne a relevé, dans la comptabilité du projet CEA - MEM du premier trimestre 2022, un solde créditeur de deux cent quarante-cinq millions neuf cent quarante-sept mille deux cent quatre francs CFA (245 947 204 F CFA) dans le compte « 121000 » intitulé report à nouveau créditeur.

La procédure comptable du projet CEA indique que le compte de résultat présente les ressources financières (subventions) destinées à financer les charges de fonctionnement de l'exercice, à l'exclusion des investissements.

ce solde correspond à la prise en charge des dépenses enregistrées en classe 6 au cours de l'exercice 2021

ACTIFS IMMOBILISES

L'audit a consisté à:

- demander le détail du montant des acquisitions de l'exercice, inscrit dans les états financiers ;
- vérifier le détail du montant des acquisitions de l'exercice avec les factures ou toutes autres pièces justificatives ;
- vérifier les titres de propriété du projet CEA-MEM en ce qui concerne le matériel de transport : existence de la carte grise, la vignette établie au nom du projet.

L'audit a constaté l'acquisition du matériels informatiques, bureautiques et des installations informatiques pour un montant de **29 853 678 FCFA** au cours du quatrième trimestre de l'année. Les pièces comptables ont été fournies et les détails sont présentés ci-dessous :

Fournisseurs	Montant
TIEM'S ENTREPRISE	9 985 000
BUROTIC SA	14 956 878
KAP SERVICES	4 911 800
TOTAL	29 853 678

TIERS

L'audit a consisté à:

- demander le détail du solde fournisseurs ;
- demander les analyses des comptes fournisseurs ;
- vérifier que les soldes des analyses de compte correspondent aux soldes comptables ;
- pointer le détail des comptes fournisseurs avec les pièces justificatives ;
- vérifier les règlements des factures sur l'exercice suivant ;
- si écritures d'Opérations Diverses, obtenir les explications nécessaires

L'audit n'a pas relevé d'éléments nouveaux, inscrits dans le compte comptable « 4496 » intitulé « autres subventions reçues », et constitutifs des revenus générés durant la période.

TRESORERIE

L'audit a consisté à:

- demander le détail du solde ;
- obtenir les états de rapprochements bancaires et vérifier qu'ils ont été correctement établis
- pointer le solde du grand livre banque au 31/12/N avec le solde départ sur l'état de rapprochement du côté de l'entreprise ;
- pointer le solde du relevé bancaire au 31/12/N avec le solde départ sur l'état de rapprochement bancaire du côté de la banque ;
- additionner l'état de rapprochement (éléments débit et éléments crédit du côté de la banque et du coté de l'entreprise) ;
- vérifier que le solde final de l'état de rapprochement bancaire côté entreprise est identique au solde final de l'état de rapprochement bancaire côté banque ;

L'audit a constaté l'effectivité des états de rapprochements.

L'audit interne n'a pas relevé d'anomalie dans la trésorerie du projet CEA-MEM.

CHARGES ORDINAIRES

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde ;
- pointer le détail du solde avec les factures ou autres pièces justificatives c'est-à-dire les frais de mission rapproché avec le rapport de mission , TDR et Ordre de Mission.

L'audit a relevé l'absence des TDR et d'ANO dans un nombre insignifiant de dossiers des dépenses.

Nous n'avons pas d'observation significative à formuler à l'issue de nos travaux de revue des dépenses du projet.

3. La gestion budgétaire

L'audit de la gestion budgétaire consiste à connaître, analyser les écarts et mettre en place des mesures correctives.

L'audit a relevé un taux d'exécution budgétaire au 31 décembre 2022 de 32,37% dû au retard dans l'exécution des activités du projet.

L'unité de gestion a indiqué que les ressources mobilisées par les indicateurs permettront de réaliser un meilleur taux d'exécution budgétaire au terme de l'exercice 2023.

L'audit interne n'a pas d'observation significative à formuler à l'issue de nos travaux de revue des dépenses du projet. Nous n'avons pas relevé de dépenses inéligibles aux financements du bailleurs.

Les dépenses ont été correctement imputées aux lignes budgétaires correspondantes et le projet a enregistré des dépassements budgétaires.

Conclusion :

Les résultats des travaux d'audit menés au cours de la période visée par le présent rapport ont montré que, de manière générale, les contrôles et procédures internes fonctionnent correctement.

Yamoussoukro, le 31 janvier 2023

Le rapporteur et auditeur interne principal



DJEHA Kouadjalain Josué